

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**du Lycée Alphonse de Lamartine**  
**PV CE 23 mars 2021**  
**Année scolaire 2020-2021**  
**N° de séance : 3**  
**Date de la convocation : 12 mars 2021**

**Présents :** (voir émargement)

**Excusé :** M. Poirout

**Invités :**

**QUORUM : 11**                    **Présents : 20** dont 17 votants

**Secrétaire de séance :** Dima GHANNOUM

***Ordre du Jour :***

1. Approbation du procès-verbal du CE du 18 novembre 2020
2. Approbation du procès-verbal du CE du 2 février 2021
3. Calendrier des examens et de fin d'année 2020-2021
4. Certification PIX : modalités
5. Carte des emplois rentrée 2021
6. Calendrier scolaire 2021-2022 et organisation de la pré rentrée
7. Modification du RF
8. Rentrée 2021 : structure et projets pédagogiques prévus
9. Vacances de printemps et retour des agents français sur le territoire national (point rajouté à l'ordre du jour)

## Questions diverses :

-Parents d'élèves :

-Personnels :

-1-Est-ce que l'établissement a défini une stratégie de reprise des cours en classe ? Ou est-ce que nous allons continuer à attendre les décisions sans aucune possibilité de s'organiser ?

-2-Est ce qu'il y a une visibilité sur le nombre de licenciements à la fin de l'année ?

Le Président accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 16h38.

Il excuse l'absence de M. Poirout

Mme Ghannoum est désignée comme secrétaire de séance.

En raison de la crise sanitaire, ce CE se tient à nouveau en visioconférence.

### ***1) Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 18 novembre 2020 (envoyé le 12 mars)***

Le Procès-verbal du 18 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Vote du CE :          Pour : 17          Abstention : 0          Contre : 0

### ***2) Approbation du PV du Conseil d'enseignement extraordinaire du 2 février 2021 (envoyé le 12 mars)***

Le Procès-verbal du 2 février 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Vote du CE :          Pour : 17          Abstention : 0          Contre : 0

### ***3) Calendrier des examens et de fin d'année 2020-2021 (Annexe 1)***

Monsieur le Proviseur adjoint présente brièvement la note relative au calendrier des examens précisant les dates des différentes épreuves des Brevets français et libanais et du Baccalauréat.

Pour ce qui concerne le Brevet Libanais, la procédure d'inscription des élèves suit son cours. Il n'existe pas pour le moment de cadre officiel concernant l'organisation des épreuves.

Le DNB :

- le mercredi 26 et le jeudi 27 mai : épreuves orales
- le mardi 15 juin : Français et Mathématiques
- le mercredi 16 juin : épreuves d'HG et sciences

Pour ce qui concerne le baccalauréat :

Pour les premières :

- épreuves anticipées de français : maintenue au 8 juin pour l'épreuve écrite et à la semaine du 21 au 26 juin pour les oraux,
- annulation des épreuves de spécialités uniquement suivies en première

Pour les terminales :

- épreuves terminales : annulation des épreuves de spécialité (contrôle continu), maintien de l'épreuve de philosophie le 7 juin et des épreuves de Grand Oral entre le 9 et le 18 juin.
- Pas d'information au sujet des ECE

Monsieur le Proviseur indique que le prochain conseil d'établissement aura lieu le lundi 28 juin 2021.

Le Proviseur adjoint rappelle, particulièrement dans le contexte actuel et les incertitudes qui en découlent, que les dates de fin de cours sont fixées par l'établissement et non par les élèves qui ne doivent pas élaborer leur propre calendrier. Par ailleurs, les professeurs qui auraient terminé le programme de l'année sont invités à proposer aux élèves soit des séances de consolidation d'acquisition de compétences ou des séances en lien avec la préparation du programme de la classe supérieure.

Par ailleurs, un programme d'accompagnement personnalisé sous forme de groupes de soutien (3 élèves) est proposé aux élèves en difficulté de la sixième à la terminale à l'appréciation du professeur principal de la classe.

M le Proviseur précise que, si les élèves sont accueillis dans l'établissement d'ici là, la meilleure façon de réviser est de le faire dans l'établissement, les élèves profiteront de la présence des professeurs pour poser des questions et consolider leurs acquis.

Question de M. El Hage, représentant des personnels : quels seront les créneaux des cours de soutien ? M. le Proviseur adjoint répond que cela dépendra des créneaux favorables disponibles et considérés comme tels, les après-midis et samedis matins probablement.

#### ***4) Certification PIX : modalités***

Cette nouvelle certification, attestant des compétences des élèves en matière informatique est mise en place cette année par le Ministère français de l'Education nationale, et elle concerne les élèves de 3ème. Après un travail préparatoire en Conseil pédagogique le 11 mars, M. Bardou, Proviseur adjoint et Mme Klink, professeure de Technologie et référente numérique de l'établissement, présentent le dispositif qui est proposé au LADL.

Le déroulement :

- Organisation d'une séance par classe de troisième avec PP, NK et PA pour inscriptions des élèves et présentation du programme (semaine 12)
- Organisation d'une séance par classe de 3<sup>ème</sup> avec NK et Nabil El Hage pour présentation Parcours de Rentrée (semaine 13)
- Organisation de 5 séances par classe de 3<sup>ème</sup> avec Nabil El Hage pour encadrement travail autoformation sur 5 compétences (semaine 13, 16, 17, 18, 20)
- Organisation en présentiel de la certification avant le 31 mai

Question de Mme El Arrassi, représentante des personnels : qu'en est-il des Tles ? M. le Proviseur adjoint que nous ne disposons pas des détails pour le moment, cela sera à voir l'an prochain (cette année, seuls les élèves de 3<sup>ème</sup> sont concernés).

Autre question de Mme El Arrassi : le travail de certification concerne-t-il toutes les disciplines ? Réponse de Mme Klink : oui, mais pas sous la forme de cours Pix, à partir de l'année prochaine les professeurs pourront aussi choisir les compétences. Elle précise par ailleurs que la certification est basée sur l'auto-évaluation.

#### ***5) Carte des emplois rentrée 2021***

Professeurs titulaires français :

M. Le Proviseur indique que 4 postes étaient initialement déclarés vacants (2 postes de PE, 1 poste de PC et 1 poste de CPE par transformation du poste vacant de SES, transformation validée en CE extraordinaire le 2 février et par l'AEFE le 11 février), et 2 postes susceptibles d'être vacants (Français). La CCPL s'est tenue le 25 février dernier, et 1 poste de PE a été pourvu (démarches en cours) tandis que les 3 autres postes, non pourvus, ont été re publiés. Se sont également ajoutées :

- la réintégration de Mme Ben Miloud, PE arrivée cette année,
- la confirmation du souhait de Mme Blaix de rester au LADL,

-l'acceptation par Mme Boula de Mareuil d'un poste dans le cadre du mouvement des résidents.

La situation est donc à ce jour la suivante :

- 2 postes de PE vacants,
- 1 poste de CPE, vacant,
- 1 poste de PC vacant,
- 1 poste de Français gelé : décision de l'AEFE en accord avec le chef d'établissement et en rapport avec la situation de l'établissement.

La procédure de recrutement suit donc son cours et une prochaine CCPL aura lieu le 29 mars.

Mmes El Arrassi et Husseini souhaitent savoir pourquoi la décision de gel du poste de lettres a été prise ? Est-ce que c'est lié à l'effectif des élèves ? Au nombre des professeurs locaux ? Est-ce que la structure est arrêtée ?

M. le proviseur explique qu'il s'agit d'une politique de l'établissement, la structure 2021-2022 n'est pas arrêtée mais vers la mi-juin nous aurons une 1<sup>ère</sup> structure qui se dégagera.

Il explique qu'une réorganisation de la structure permettra d'assurer le service et de couvrir les heures en lettres. Du point de vue économique, l'effondrement de la monnaie locale a rendu le coût des personnels résidents exorbitant, voire une charge impossible à assurer pour les établissements MLF. Notre travail est de continuer à faire vivre l'établissement sans jamais mettre en péril la qualité l'enseignement.

Monsieur Joseph ajoute que la problématique des emplois des résidents est devenue très grave dans tous les établissements conventionnés au Liban quelles que soient les charges salariales.

L'AEFE a exonéré les établissements pour l'année scolaire 2020-2021 mais aucune aide ne nous a été accordée pour 2021-2022 à ce jour, nous ne pouvons pas tabler sur ces aides politiques.

Quelle que soit la situation après 2021, la problématique ne se limite pas à une ou deux années. Nous sommes conscients que pour les années futures, le coût des résidents ne reviendra jamais à 1500, les établissements auront des dettes et ceci va être insupportable, c'est un problème majeur.

Il faut trouver l'équilibre entre le besoin pédagogique disciplinaire et ce que l'établissement est en mesure de payer. C'est une situation extrêmement compliquée, l'avenir est compliqué, le Liban n'a plus les moyens.

#### Recrutement de personnels RL:

Pour ce qui concerne les recrutements de personnels RL, M. le Proviseur informe les membres qu'à ce jour, aucun recrutement n'est prévu sauf départs.

En cas de recrutements, des CRL auraient lieu au 3ème trimestre après appels à candidatures.

#### Carte des emplois des services administratifs et TOS

Un départ à la retraite. Les tâches seront réparties entre le reste du personnel.

### Carte des emplois des personnels enseignants RL:

Compte tenu des grandes difficultés financières que connaît l'établissement, la structure doit être adaptée au plus près à la prévision d'effectifs. Les effectifs attendus à la rentrée prochaine seront, de par le simple fait des montées de cohorte, de nouveau à la baisse. Mais la prévision doit également tenir compte des très grandes incertitudes qui pèsent sur la situation économique du pays : combien de familles quitteront le pays ? Combien ne seront plus en mesure de payer la scolarité ? Ces multiples points d'interrogation ont conduit à une prévision de rentrée très prudente (797 élèves soit -81 / 2020-2021), répartis dans 29 divisions (-2 par rapport à cette année), E/D = 27,5 (26,5 en maternelle, 25,3 en élémentaire, 27,4 au collège et 32,3 au lycée). Le Proviseur précise que ces chiffres ne sont évidemment pas définitifs, et que la structure s'adaptera aux effectifs réellement constatés, ce qui constitue un point d'interrogation encore plus important que les années précédentes.

Point d'étape sur les inscriptions des nouveaux élèves :

- à ce jour, 31 pré inscriptions enregistrées, contre 24 la semaine dernière, 44 l'année dernière à pareille époque, et 49 il y a 2 ans,
- 15 en PS, contre respectivement 11, 19 et 29,
- 5 en MS, contre 4, 1 et 3.

A noter : une proportion plus importante d'élèves déjà scolarisés dans la concurrence et souhaitant nous rejoindre, preuve de la qualité reconnue de l'enseignement dispensé, à distance notamment. Le Proviseur en profite pour une nouvelle fois saluer le remarquable engagement des enseignants et les en remercier chaleureusement.

Ces 2 divisions de moins entraînent la fermeture de 1 poste d'enseignants au 1er degré et 1 poste au second degré. Ces choix douloureux seront, comme les années précédentes, faits avec un souci constant d'accompagnement des personnes qui se verront toutes faire une proposition de départ volontaire.

## ***6) Calendrier scolaire 2021-2022 et organisation de la pré-rentrée***

M. Le Proviseur présente le calendrier scolaire 2021-2022 préparé au niveau du réseau Liban sous l'égide du Conseiller culturel adjoint et validé par les services compétents de l'AEFE.

Il précise qu'il a été élaboré en fonction des contraintes suivantes :

-Prise en compte de l'équilibre préconisé par le Ministère français de l'Education Nationale dans le domaine des rythmes scolaires (nombre de semaines de travail équilibré entre chaque période de vacances),

- Nombre de semaines : 35 semaines,
- Nombre de jours travaillés : 173,
- Horaire effectif annuel d'enseignement (864H à 936h en primaire a minima),
- Dates des examens,
- Optimisation en fonction du calendrier des jours fériés,
- Rentrée décalée au 13 septembre afin de se rapprocher du calendrier des établissements homologués tout en respectant les contraintes "françaises".

Question de Mme El Arrassi : est-ce qu'il y aura un séminaire MLF à la prérentrée ? M le proviseur répond que pas de séminaire prévu mais plutôt des réunions de travail.

Le calendrier officiel prévoit deux journées de pré rentrée le 9 et 10 septembre, mais le calendrier de l'établissement prévoit également deux journées les 7 et 8 septembre : le programme précis sera communiqué ultérieurement.

Ce calendrier sera publié sur notre site Internet.

## ***7) Modification du RF***

Mme la DAF présente la modification suivante :

### **4. Acompte pour inscription ou réinscription**

- **Le montant dû par les familles, à titre d'acompte sur les droits du 1er trimestre de l'année suivante, est de 1 000 000 LL (un million de livres libanaises) par élève.**

**ATTENTION : Le versement de 1 000 000 LL est nécessaire mais non suffisant pour valoir réinscription.**

## ***8) Rentrée 2021 : structure et projets pédagogiques prévus***

1er degré

Les périodes seront au nombre de 28 par semaine. Il y a 19 périodes de 1h et 9 périodes de 55 min.

### **Organisation du dispositif langue au primaire (en présentiel)**

- période de français :
  - PS : 19 périodes/semaine
  - MS 18 périodes/semaine
  - GS et CP 18 périodes/semaine dont 1 période en co-enseignement
  - CE1 au CM2 17 périodes/semaine dont 2 périodes en co-enseignement

•Ateliers plurilingues : PS au CM2

- Anglais-français :

- PS, 1 période/semaine (EPS- étude d’albums ...)
- MS au CM2, 2 périodes/semaine (EPS- étude d’albums, sciences...)

- Arabe – français de la PS au CM2, 2 périodes/semaine (étude d’albums, sciences, histoire/géographie en CM)

•Discipline linguistique langue anglaise : PS au CM2, 1 période avec, de la PS à la MS, une organisation par périodes de 15 minutes réalisées par l’enseignant de la classe

•Cours d’arabe : PS au CM2, 5 périodes

•Dispositif EMILE : 1 période par semaine à partir de la classe de CE1 (exemples : EPS, Arts au cycle 2 pour développer le domaine de l’oral et au cycle 3, géométrie et résolution de problèmes pour entrer dans l’écrit)

## **Gestion des élèves dispensés et ALE**

1 seul groupe avec les élèves du CE1 au CM2 : 4 périodes en arabe avec leur classe (2h arabe + 2h arabe / français) + 3 périodes ALE

.

A la rentrée, il y aura 4 classes de maternelle et 11 classes d’élémentaire.

Dans le cadre du périscolaire, comme les années précédentes nous proposerons des ateliers variés. Les créneaux du périscolaire seront prioritairement organisés le mercredi, mais pourront aussi avoir lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h30.

2nd degré :

M. le Proviseur adjoint présente les nouveaux principaux dispositifs qui seront en vigueur à la rentrée prochaine. Ces dispositifs ont été présentés en Conseils pédagogiques.

- Mise en œuvre du Parcours de Compétences Orales de la 6<sup>ème</sup> à la Tle.

L’objectif est de jalonner le parcours des élèves d’éléments de préparation et d’évaluations

permettant de mesurer les compétences orales (en plus de l'oral du DNB, l'oral du bac et le Grand oral).

Cycle 3 : test de fluence et de positionnement en Français (6<sup>ème</sup>).

Cycle 4 : 1 évaluation orale / an /matière à minima = une évaluation à part entière.

Niveau 3<sup>ème</sup> : un oral généralisé à tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, pas seulement les élèves passant le DNB. Oral en langue française, reposant sur un sujet d'étude scientifique et un sujet littéraire et humaniste.

2<sup>nde</sup> : 1 évaluation orale / an /matière à minima = une évaluation à part entière.

1<sup>ère</sup> : préparation oral de Français et préparation Grand oral

Tle : suite préparation Grand oral et épreuve du Grand oral.

- Les EPI linguistiques :

Le constat est lié pour partie à l'organisation des oraux du DNB. La réforme du collège n'a été que partiellement mise en œuvre dans notre établissement.

Il s'agit de mettre en place des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) pour répondre à l'axe 1 du PE et de renforcer l'acquisition et la maîtrise des compétences linguistiques dans l'interdisciplinarité..

Les moyens : à minima 2 disciplines engagées, 1h/semaine sur un trimestre maximum. Chaque EPI sera identifié sur une langue support. La réflexion par discipline et par niveau sera menée de mars à mai, la détermination des EPI par niveau interviendra en juin pour un démarrage en septembre. Mme El Arrasi demande si l'atelier Prépasup sera reconduit l'année prochaine, M le proviseur adjoint répond que tout est lié au professeur qui l'anime, et qu'il convient de remercier pour cette initiative et son engagement.

Maintien de dispositifs déjà mis en œuvre à distance ou en présentiel :

- Intégration des enseignements du programme complémentaire libanais (mathématiques, physique, chimie, SVT) dans l'accompagnement personnalisé (AP - 2H hebdomadaires) de 1ère et terminale sont organisés les samedis matin.
- Mise en place d'une heure de préparation au Grand Oral dans l'EDT des terminales

Dispositions à l'étude :

- Deux heures dégagées dans l'EDT de la sixième à la terminale pour mettre en place des activités sportives (type UNSS)
- 1 heures sans cours pour la mise en place du café numérique ou bourse de compétences numériques

- Intégration des activités scolaires dans les parcours éducatifs sur PRONOTE
- Dans le cadre du Conseil Ecole/Collège : réflexion sur l'intégration en sixième des élèves en difficulté scolaire au CM2.

## **9) Vacances de printemps et retour des agents français sur le territoire national (point rajouté à l'ordre du jour)**

La pandémie avait dans un premier temps entraîné la mise en place par les autorités françaises d'importantes restrictions limitant fortement les possibilités de retour des agents détachés sur le territoire national. Ainsi, la quasi-totalité des personnels n'a pu quitter le Liban pour les vacances de février. L'AEFE a adressé un message aux chefs d'établissement en fin de semaine dernière les informant de la levée par le Conseil d'Etat des restrictions précédemment imposées et les incitant à faciliter dans la mesure du possible le retour en France des agents qui le souhaitent pour les vacances de printemps, sans pour autant hypothéquer la reprise du travail à la rentrée dans les conditions prévues : la responsabilité des agents souhaitant se déplacer est en effet rappelée pour assurer la reprise le jour J dans les conditions prévues. L'AEFE rappelle par ailleurs que les agents doivent informer la direction de leur établissement de leur éventuelle sortie du territoire et des modalités de retour envisagées pour tenir compte de la situation locale et garantir une reprise des cours à la date prévue, quelles qu'en soient les modalités. Le Proviseur rappelle que toute sortie du territoire doit être soumise au Poste diplomatique qui in-fine donne une suite favorable ou pas à cette demande.

Le Liban impose à ce jour un test PCR à l'arrivée à l'aéroport, mais plus de quatorzaine au retour sur le territoire. Dans ces conditions, tout personnel enseignant souhaitant voyager doit avoir à l'esprit que dans les conditions actuelles :

-si l'enseignement est à la mi-avril toujours intégralement organisé à distance, les collègues reprendront le travail selon les modalités actuelles. L'Agence a rappelé à plusieurs reprises que, sauf cas de force majeure, la présence dans le pays d'affectation y compris en cas d'enseignement à distance devait être la règle.

-si les autorités libanaises décident d'une reprise en hybride, ces enseignants devront assurer leurs cours à distance durant les 48 heures que durera leur isolement (sauf retour sur le territoire plus de 48h avant la reprise de leurs cours), le temps que le test PCR subi à l'aéroport rende son verdict (idem ci-dessus : présence obligatoire dans le pays d'affectation).

Au cas où une évolution de la situation sanitaire d'ici les congés (par exemple interdiction d'entrée dans le pays pour les personnes venant de France) conduirait à remettre en cause le dispositif prévu tel que décrit ci-dessus, l'Agence demande de rappeler la responsabilité des agents pour assurer la reprise le jour J dans les conditions prévues mais en l'occurrence potentiellement adaptées.

**Questions diverses** déposées par les parents d'élèves :

**Questions diverses** déposées par les personnels :

-1-Est-ce que l'établissement a défini une stratégie de reprise des cours en classe ? Ou est-ce que nous allons continuer à attendre les décisions sans aucune possibilité de s'organiser ?

La stratégie est définie depuis de nombreuses semaines, que ce soit au niveau du protocole sanitaire (validé en CE et par les autorités, et faisant l'objet d'une veille constante quant aux éventuelles modifications à y apporter en fonction des consignes officielles, qui peuvent évoluer), et de l'organisation pédagogique.

Si la question porte sur une éventuelle anticipation de la reprise, la réponse est évidemment négative : la priorité est et demeurera à la santé des personnels et des élèves, et il ne saurait être question de prendre le moindre risque et la moindre responsabilité locale en la matière. Donc, oui, nous continuerons à attendre les décisions des autorités du pays, mais prendrons, une fois la décision de reprise annoncée, le temps nécessaire pour assurer une reprise dans des conditions optimales. En clair, en cas d'annonce de reprise un vendredi, il ne saurait être question d'envisager une reprise dès le lundi suivant.

M Joseph précise que la MLF laisse au chef d'établissement le choix d'accueillir les élèves ou non, c'est sa responsabilité de voir et de juger ce qui est le mieux et de s'assurer que le protocole sanitaire est respecté et bien maîtrisé. Avec le soutien évidemment par la MLF. Nous ne jouerons pas avec la santé des élèves et des personnes et nous n'accepterons pas de rouvrir dans n'importe quelles conditions.

-2-Est ce qu'il y a une visibilité sur le nombre de licenciements à la fin de l'année ?

Voir le point 5 : ce qui est prévu a été décliné, mais les multiples interrogations attachées aux conditions de cette rentrée interdisent d'aller plus loin au jour d'aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.

Secrétaire de séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Jean-Michel Maigre